



## CORONAVIRUS

## Les aumôniers débordés par l'ampleur du drame

Les religieux de toutes confessions poursuivent leur travail malgré les difficultés d'accès aux hôpitaux et aux Ehpad

**S**a fonction est devenue une course permanente et tragique. Aumônier à l'hôpital parisien Georges-Pompidou, le rabbin Gabriel Farhi est désormais appelé trois à quatre fois en vingt-quatre heures pour assister un malade du Covid-19 en fin de vie. « Je ne fais que de la réanimation, je n'ai pas le temps pour les soins intensifs », précise M. Farhi. Le reste du temps, il s'occupe d'inhumations : « J'en ai quatre à cinq par jour en moyenne, que du Covid, contre quatre à cinq par semaine auparavant. »

Georges-Pompidou est l'un des rares hôpitaux qui acceptent la présence d'un ou deux représentants de la famille et de l'aumônier lorsque la fin est venue pour un patient. Quand l'hôpital appelle, il faut accourir. « Ce qui est long, c'est de s'habiller pour entrer en réa. Après, on nous laisse juste trois ou quatre minutes, à peine le temps de quelques prières. » Quand le lit est vide, une équipe se dépêche de le désinfecter et, « une demi-heure après, il accueille un nouveau patient. C'est à flux tendu ».

Tel est le rythme « intenable et terrible » qu'impose l'épidémie.

*« C'est devenu mon quotidien, qui ne ressemble en rien à ma fonction d'aumônier. Ce n'est que de l'urgence, alors que mon rôle consiste justement à prendre le temps pour pouvoir apaiser. »* Aujourd'hui, il doit vite assurer les familles confrontées à la fin de l'intubation que tel ou tel acte médical n'est pas en contradiction avec les principes religieux. Sa collègue musulmane étant tombée malade, il a même assisté quelques familles musulmanes.

#### « Un vrai besoin de parole »

Mais face au risque de contagion, la plupart des hôpitaux, comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), ont fermé leurs portes aux familles et aux aumôniers.

Les aumôniers alsaciens ont, les premiers, été confrontés au problème. Ils y ont répondu en maintenant autant que possible les liens avec les résidents des Ehpad par téléphone. Et aussi en créant, sur une base géographique, trois numéros d'appel à l'intention des familles. « Celles qui nous contactent ont parfois

perdu le lien avec la religion de leurs parents, témoigne le pasteur Pascal Hubscher, responsable des services d'aumônerie de santé de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (Uepal). Ils sont d'autant plus désespérés que les conditions sont devenues terriblement restrictives pour organiser des services. Ils ont un vrai besoin de parole. Il y aura tout un travail à mener, après [le confinement], pour organiser des services en mémoire des victimes, pour que les familles puissent se retrouver et vivre une étape de leur deuil. »

Comme discuté le 23 mars avec Emmanuel Macron, les principaux cultes ont mis en place des numéros verts nationaux pour élargir l'offre d'écoute en direction des malades, de leurs familles et de toute personne qui demanderait du soutien. Ouvert rapidement, celui du Conseil français du culte musulman (CFCM) est animé par des aumôniers d'hôpitaux et des imams, qui se relaient toutes les quatre heures, 24 heures sur 24. C'est Fathia El Moumni, aumônière régionale d'Occitanie, qui a coor-



donné la première semaine, celle du 30 mars. « Les questions d'ordre funéraire sont revenues sou-vent, raconte-t-elle. Comme le rapatriement des corps dans les pays d'origine est fermé, certains voulaient savoir si une exhumation pour un transfert ultérieur est possible. D'autres ne peuvent trouver de place dans un carré musulman, au cimetière, d'autres encore s'interrogent sur la toilette mortuaire. Il y a une grande souffrance. Cette pandémie laissera des séquelles. » La plate-forme essaie d'apporter des solutions concrètes à chaque problème.

### Prisons fermées

Dans les dernières 24 heures, 290 personnes ont appelé le numéro vert de l'Eglise catholique « et cela continue de monter en puissance », témoigne Thierry Magnin, le porte-parole de la Conférence des évêques de France, qui prend son tour d'écoute. Là encore, des personnes se demandent comment faire le deuil d'un membre de leur famille à qui elles n'ont pu dire adieu. « On essaie de les mettre en lien avec des équipes locales, rodées à l'accompagne-

ment des endeuillés. Il ne faut pas les laisser seules, il faut qu'il y ait une suite derrière. » Après le confinement, « nous ferons certainement des célébrations collectives pour évoquer les défunts et aider à ce que le deuil se fasse », prévoit le prêtre. Certains appelants interrogent le sens de l'épidémie. « La question du mal se repose très fortement », témoigne le père Magnin.

Les difficultés concrètes sont remontées aux pouvoirs publics, comme l'engorgement des carrés musulmans, l'aide aux sans-papiers et aux sans-abri, l'accès aux malades. Mais un autre problème n'a pour l'instant pas trouvé de solution. Il concerne l'aumônerie pénitentiaire.

Comme pour les hôpitaux, l'Etat est tenu, par la loi de séparation de 1905, d'assurer le libre exercice du culte dans les prisons, ce qu'il fait par les aumôneries. Mais plus encore que les hôpitaux, les prisons se sont fermées aux aumôniers. Lesquels réclament la mise en place de numéros d'appel gratuits pour les détenus. En vain pour l'instant. ■

CÉCILE CHAMBRAUD